



Procès-Verbal de la réunion
du Conseil Municipal du Lundi 19 juin 2023 à 19 heures 00

L'An deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. JULIEN Patrick, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Membres présents : M. JULIEN – M. ABRAHAM – Mme DUBOIS – M. LEFEVRE - Mme GRAS – M. BAS – Mme OUDELET – M. TRICOTEAUX – M. ROBINET - M. VAN ISACKER - M. LOBBE – Mme GREHAN – M. PETITNIOT.

Membres Absents : Mme VIOT – Mme HOUDARD - Mme LABOURO-RAUH – M. DECLERCK - Mme LEMARCHAND – M. FAUQUEMBERGUE.

Membres Représentés : M. DECLERCK donne pouvoir à M. BAS
M. FAUQUEMBERGUE donne pouvoir à M. JULIEN
Mme LABOURO-RAUH donne pouvoir à Mme DUBOIS

Après avoir constaté le quorum, Monsieur JULIEN Patrick ouvre la séance.

Monsieur BAS Jean-Pierre a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion de Conseil Municipal.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

202319 – Tarif du service cantine, garderie scolaire et de l'étude surveillée – Année scolaire 2023/2024

Le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier comme suit les tarifs du service cantine, garderie scolaire et de l'étude surveillée pour l'année scolaire 2023 / 2024 :

* Garderie du matin et garderie du soir	: 1,00 € / prestation
* Garderie du midi et repas	: 4,30 € / prestation
* Prix du repas pour les personnes extérieures	: 4,80 €
* Etude surveillée	: 1,50 €

202320 – Cession à titre gratuit au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne des parcelles ZD n°s 27 – 87 – 89 rue André BRULE pour la construction de la nouvelle caserne

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'en date du 31 mai 2021 un acte de vente concernant la parcelle cadastrée ZD N°87 a été signé avec M. CAPPELLE Jean-Marc en vue d'une construction d'un nouveau centre de secours.

Il précise que l'intégration de l'emprise de la VC n° 18 (voie du carrefour du Maréchal LECLERC) dans le domaine privé de la commune a été approuvé par délibération du conseil municipal du 16 février 2021.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de céder à titre gratuit les parcelles ZD n°s 27, 87 et 89 rue André BRULE au service départemental d'incendie et de secours de l'Aisne en vue de la réalisation d'un nouveau centre de secours sur le territoire de FLAVY-LE-MARTEL.

202321 – Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 01 janvier 2024

La délibération portant sur l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 01 janvier 2024 est reportée à la prochaine réunion de conseil municipal prévue en septembre.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe l'assistance qu'une subvention d'un montant de 8 382 € a été accordée au titre de la dotation d'équipement des territoires pour le remplacement du système de chauffage à l'école Joseph PARADIS.

Il annonce que la mairie est dotée d'un dispositif de recueil des demandes de cartes d'identité et de passeports. Ce nouveau service fonctionne depuis le 01 juin 2023 et enregistre, à ce jour, 62 demandes de titres d'identités.

Questions d'initiatives

- **M. VAN ISACKER Eric** : - fait remarquer que les horaires effectués par le personnel technique ne sont pas adaptés aux épisodes caniculaires subis récemment.
—> Monsieur le premier adjoint signale que les horaires de service du personnel technique sont restés inchangés lors de la dernière vague de chaleur, car les pics de la canicule ne sont pas encore atteints.
- s'interroge sur le manque d'initiative de la commune concernant la fête des voisins (refus de prêt à titre gratuit d'un ensemble fête pour un administré à l'occasion de cette manifestation).
—> demande rejetée car la requête était à titre privé.
- Constate un manque de programmation régulière de commissions municipales depuis le début de la mandature.
- **M. PETITNIOT Joël** : - se félicite des travaux engagés par la commune dans les locaux du stade municipal au profit de l'association du Sporting Club.
- **Mme OUDELET Laëtitia** : - relève un dysfonctionnement au niveau de l'éclairage public rue André BRULE (rond-point : sorti de FLAVY-LE-MARTEL direction FRIERES-FAILLOUËL)
—> dysfonctionnement survenu lors du dernier orage.
L'intervention de l'entreprises Citéos est en cours.

Le Secrétaire de séance,

Jean-Pierre BAS

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 26 juin 2023
Le Maire,

Patrick JULIEN